



**immobilière  
marignan**

---

## **Programme 14, rue Place de la Ville à PONT-AUDEMER (27500)**

Messieurs, Mesdames,

Vous nous avez confié la réalisation d'une étude de faisabilité technique et financière concernant la réhabilitation de l'immeuble **14, rue Place de la Ville à PONT-AUDEMER (27500)**.

L'ensemble immobilier étant inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, des dispositions particulières sont également à prévoir pour ces travaux.

L'estimation de ceux-ci a été effectuée après plusieurs visites sur place en la présence de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France, Monsieur Philippe LEMONNIER, Architecte D.P.L.G., et son Economiste.

En conséquence, nous pouvons dès à présent vous communiquer le coût des dépenses à envisager (honoraires d'architecte - honoraires techniques - Maîtrise d'ouvrage déléguée assurée par Immobilière Marignan, assurances diverses et travaux dans les parties privatives et communes). Ceux-ci peuvent être évalués à 247 000 euros T.T.C. (T.V.A. à 10% [\*]).

Nous devons également vous préciser qu'en fonction de l'état actuel de l'immeuble, des études en cours et des travaux à réaliser, il y a lieu de prévoir un délai d'exécution de 24 mois commençant à compter de l'obtention du permis de construire.

Espérant avoir par la présente répondu à votre interrogation,

Recevez, Messieurs, Mesdames, l'expression de nos sentiments distingués.

[\*] Taux en vigueur à ce jour. Ce taux pourra varier selon la législation en vigueur.